



BULLETIN MUNICIPAL

MAI 2014

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le 23 mars dernier, vous avez choisi de confier pour les six années à venir la responsabilité de votre commune à la totalité des membres de la liste «Ensemble pour Vic».

En leur nom et en mon nom, bien sûr, je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères aux Vicoises et aux Vicois qui nous ont accordé leur confiance.

D'autres électeurs ont fait le choix de désavouer certains d'entre nous mais par vos votes vous avez tous montré votre attachement à la démocratie et à la vie communale.

Notre mandat devra être à la hauteur des espérances de chacun. Ce ne sera pas facile, ce n'est jamais facile mais j'y consacrerai le meilleur de moi-même avec le soutien, la volonté et l'énergie solidaire de l'ensemble du conseil municipal.

—

Les dernières semaines qui se sont écoulées depuis notre élection ont été employées :

- à élire les représentants communaux des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) et les délégués et membres communautaires de la Communauté de Commune du Piémont Cévenol,
- à constituer les commissions communales,
- à élaborer et voter le budget primitif.

Election des commissions communales :

Elles ont été votées lors du conseil municipal du 24 avril et sont toutes sous la présidence du maire :

Commission loisirs, festivités et sport:

Vice-président : Christophe Beaud,
Gilles Barthélemy et Laurence Beaud-Fesquet

Commission environnement et sécurité:

Vice-président : Carole Leclère
Isabelle Simon et Bruno Perrin

Commission cadre et qualité de vie, pré communal:

Vice-président : Gabriel Ferrer,
Gilles Barthélemy et Claude Fiorino

Commission cimetièrè:

Vice-président : Véronique Martinez,
Laurence Beaud-Fesquet, Gabriel Ferrer et Claude Fiorino

Correspondant Défense:

José Monel
Bruno Perrin

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS):

Président : José Monel
Membres du conseil municipal : Carole Leclère, Véronique Martinez et Isabelle Simon,
Membres de la liste civile : Virginie Clavère, Sophie Minarro, Joselyne Rebaubier et Josette Simon.

Vote du budget primitif :

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion d'une commune car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises.

Le budget primitif doit être voté avant le 15 avril de chaque année ou avant le 30 avril si c'est une année d'élections municipales.

Ainsi, lors du conseil municipal du 24 avril dernier, le maire a proposé le budget primitif de 2014. La section fonctionnement s'équilibre à 309811,78€ et la section investissement s'équilibre à 439202€. Il a rappelé que de l'exercice 2013 ressortait un excédent de 69591,78€ et que celui-ci avait été reporté dans la section recettes fonctionnement et la section dépenses investissement. Il a également précisé que les taux des taxes d'habitation, taxe foncière sur le bâti et le non-bâti restaient inchangées et que le taux de la taxe des ordures ménagères au niveau intercommunal passait de 16,4% à 13,9% soit une baisse de -18% pour les foyers.

Le budget a été voté à l'unanimité. Le maire a mentionné que, compte tenu de cette année électorale et de la baisse des dotations de l'Etat, il ne serait pas fait de gros investissements.

ACTUALITE

ELECTIONS EUROPEENNES

Le dimanche 25 mai auront lieu les élections européennes. Vous êtes appelés comme plus de 500 millions d'Européens à désigner directement au suffrage universel le représentant qui agira en votre nom au Parlement Européen, situé à Strasbourg, pendant les cinq prochaines années à venir.

Ces élections trop souvent boudées par les Français constituent pourtant un moment déterminant pour les citoyens qui souhaitent jouer un rôle dans le fonctionnement de l'Union Européenne. Etes-vous, par exemple, un partisan ou un adversaire de la poursuite de l'approfondissement de la construction européenne ? Souhaitez-vous donner plus de pouvoirs législatifs, budgétaires et de contrôle au Parlement Européen sachant que ces pouvoirs lui permettront de peser directement sur les décisions de l'Union Européenne ?

Chaque parti politique national présentant ses propres candidats, **il appartient à chaque électeur de choisir les représentants qui incarnent ses préférences idéologiques et partisans. Les sensibilités nationales des eurodéputés s'y expriment sur de nombreuses questions.**

Ainsi, les **électeurs européens peuvent influencer la composition politique du Parlement Européen** appelé à intervenir dans le cadre de la procédure législative sur les principales orientations et décisions de l'Union Européenne.

Si votre avenir européen vous intéresse et si vous souhaitez un renforcement de l'influence française au niveau communautaire, **VOTEZ !**

—

INFORMATIONS

Ca s'est passé...

Aménagement aire Jean-François Dumas:

Située en face du lotissement La Cigale, cette aire de détente a fait l'objet, le 14 avril dernier, de nouvelles transformations. Grâce à une équipe de bénévoles dynamiques composée de Christophe Beaud, conseiller municipal, Daniel Desyeux, Julien Dousset, Claude Fiorino, conseiller municipal, David Grossteffan et Nicolas Juvanon, cet espace dédié à la convivialité est désormais joliment clôturé et accessible à tous. Un grand merci à eux pour leur contribution à l'amélioration de notre cadre de vie et à leurs épouses qui attendaient patiemment leur retour pour l'amélioration de leur cadre de vie!

Fleurissement du village:

300 arbustes ont été plantés aux abords de l'ancienne gare. Espérons que ces efforts d'embellissement hissent une fois de plus notre village vers une récompense aux concours des « Villes et villages fleuris ».

Chasse aux œufs:

Dimanche 21 avril, entre les gouttes, une quarantaine de petits vicquois munis de paniers et de sacs ont sillonné les rues du village à la recherche des précieux trésors en chocolat. Ils ont trouvé de gros œufs multicolores en plastique qui ont été vite troqués par des lapins en chocolat. Cette chasse s'est joyeusement terminée dans la cour de l'école autour de jus de fruits.

Commémorations:

Le 27 avril était la **journée nationale du souvenir de la déportation**. Cette date a été choisie pour marquer le 69^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration et d'extermination.

Habituellement organisée le 08 juin de chaque année, le 29 avril a eu lieu la **journée nationale en Hommage aux Morts pour la France en Indochine**. C'était le 60^{ème} anniversaire de la fin des guerres de la France en Indochine et de la bataille de Diên Biên Phu.

Le 8 mai, la France a célébré l'anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, fête de la paix et des libertés retrouvées.

Le 9 mai est la **journée de l'Europe**,

Le 10 mai, **journée commémorative de l'abolition de l'esclavage**,

Le 11 mai, **fête nationale de Jeanne d'Arc**.

Ca se passe en ce moment...

Ball-trap:

Depuis le 01 mars, le ball-trap a repris son activité de loisir. Un samedi sur deux de 9h à 12h, les amateurs de tirs peuvent se retrouver au stand situé au-dessus du lotissement Coutarelle. Les prochaines séances de tirs sont prévues les samedis 21 mai, 7 et 21 juin, 5 et 19 juillet, jour de la fermeture.

Ca va se passer...

Dimanche 25 mai, élections européennes: Le bureau de vote ouvert sera de 8h à 18h.

Samedi 14 juin, journée du citoyen: Le conseil municipal organise de 8h à 12h une demi journée citoyen.

Merci de vous référer au document joint.

Samedi 28 juin, fête des écoles: Le regroupement pédagogique intercommunal organise la fête des écoles.

Dimanche 13 et lundi 14 juillet, fête du 14 juillet: Plus d'infos dans un prochain flash.

—

RAPPEL CIVISME.....RAPPEL CIVISME.....RAPPEL CIVISME

POUBELLES:

Nous vous rappelons que :

- le passage des ordures ménagères est le mardi,
- le passage du tri sélectif (sac jaune) est le jeudi.

La discipline qu'il serait souhaitable de tenir est la suivante :

Les poubelles et containers privés doivent être sortis soit la veille au soir (en hauteur pour les sacs poubelle de préférence), soit le matin même du passage des éboueurs. Les personnes qui disposent de containers privés sont priées de rentrer ces derniers à leur domicile. La municipalité s'attache à rendre agréable le cadre de vie, il est donc fort dommageable d'admirer des poubelles traîner en permanence sur le domaine public.

Merci de respecter votre village et ceux qui respectent ces consignes.

En cas de jours fériés, merci de consulter les divers panneaux d'affichage de la mairie qui indiquent les jours de passage.

CHIENS:

Les chiens ne doivent pas divaguer et doivent être tenus en laisse afin de préserver la quiétude des administrés et d'éviter des bagarres entre congénères.

VITESSE:

Pour la sécurité de tous, nous vous rappelons que la limitation de vitesse s'impose sur l'ensemble de la commune (30km/h). **Le respect du code de la route est une obligation mais aussi un comportement citoyen.**

ETAT-CIVIL

Naissance: Livio BENEZECH, le 20 avril

Mariage: Oana COCIORVA et Florian LEPIE, le 10 mai

Décès: Michel GILLY, le 23 janvier

Guy BERBON, le 20 avril

Marcel CARPIN, le 06 mai

—

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie au public:

Lundi : de 12h30 à 15h

Mardi : de 10h à 12h

Vendredi : de 8h30 à 11h

Téléphone : 04 66 77 82 91

Fax : 04 66 77 89 48

E-mail : mairieviclefesq@orange.fr

Rendez-vous avec Monsieur le Maire:

Pour toute entrevue avec Monsieur le Maire, merci de bien vouloir vous adresser au secrétariat de mairie.

—